



**LYCEE PROFESSIONNEL – CFA  
JEANNE D'ARC**  
3, Place de la Fraternité  
33230 – SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES

St Médard de Guizières, le 19 juin 2024

**NOTE D'INFORMATION AUX STRUCTURES D'ACCUEIL ET TUTEURS DES ELEVES DE  
Tle ASSP lors de leur Période de Formation en Milieu Professionnel**

Madame, Monsieur,

En raison de la nouvelle réforme du Bac Pro ASSP en vigueur depuis 2022, les élèves de Tle ASSP doivent être évalués sur des soins d'hygiène, de confort et de sécurité pendant leur PFMP.

Cette épreuve répond à la compétence : « **soins d'hygiène, de confort et de sécurité** ».  
Elle fait partie d'une épreuve à valider pour l'obtention du baccalauréat sous la nomination E32.

Cette épreuve se déroule en PFMP par le tuteur et le professeur de spécialité de la façon suivante :

- **Bilan effectué en fin de PFMP sur l'ensemble des activités réalisées**
- **Présentation d'un raisonnement clinique concernant une personne par le candidat en fin de PFMP (10 minutes)**
- **Interrogation des savoirs associés en lien avec la prise en soins (10 minutes à l'oral) à la suite de la présentation du raisonnement clinique**

Elle doit permettre d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- **2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort et à la sécurisation**
- **2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence**
- **2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne**
- **2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas**

Nous sommes bien conscients que cette nouvelle modalité d'épreuve risque de modifier l'organisation des services au sein de votre structure mais les impératifs de l'examen nous obligent à respecter de telles exigences.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension et pour l'implication que vous apporterez à nos élèves dans le but d'élargir leur champ de compétences.

TEL : 05.57.56.00.88  [page Facebook](#)  [lyceejda33](#)

Adresse e-mail : [contact@esp-jarc.fr](mailto:contact@esp-jarc.fr) Site : [www.etablissement-jeannedarc.fr](http://www.etablissement-jeannedarc.fr)



# LYCEE PROFESSIONNEL – CFA JEANNE D'ARC

3, Place de la Fraternité  
33230 – SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos sincères salutations et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Mme MENENDEZ  
Coordinatrice pédagogique

Mme EDMOND  
Référente ASSP

TEL : 05.57.56.00.88  [page Facebook](#)  [lyceejda33](#)

Adresse e-mail : [contact@esp-jarc.fr](mailto:contact@esp-jarc.fr) Site : [www.etablissement-jeannedarc.fr](http://www.etablissement-jeannedarc.fr)